

Solidaires DOUANES



JOURNAL DE LA SECTION BASSE NORMANDIE

JANVIER 2006

CTPL du 06 décembre 2005

Suite au groupe de travail du 3 novembre dernier, **SOLIDAIRES DOUANES** a participé au CTPL du 6 décembre dernier concernant le transfert de compétences des services cidricoles de CAEN et de GRANVILLE au secteur du DOMFRONTAIS.

Nous avons aussi évoqué le traitement des constatations des services cidricoles par les recettes de gestion et non plus par la recette de rattachement.

Nous constatons que la nouvelle technique de dénigrement est de sortir tous nos propos de leur contexte, ce qui est plus facile lorsque les détracteurs ne disent pas grand chose lors des CTPL, et ne parlons même pas de proposition.

N'en déplaise à certains, **SOLIDAIRES DOUANES** a constaté que les recettes ont, depuis la réforme des contributions indirectes, récupéré une charge de travail importante due à la fermeture des différents SACI (Ndl LISIEUX ST HILAIRE DOMFRONT FALAISE BAYEUX MORTAGNE ...) et cela avec des effectifs diminués.

Nous avons donc demandé à l'administration d'augmenter les effectifs des recettes afin de faire face à l'augmentation des tâches de gestion.

Cela n'a jamais voulu dire que nous trouvions que les dossiers administratifs des Entrepositaires Agréés étaient mal tenus.

Mais nous pensons que la gestion est la base du contrôle d'EA et avec des services contributions indirectes étoffés, les services cidricoles seront plus efficaces dans leurs contrôles.

C'est pour cela aussi que **SOLIDAIRES DOUANES** a proposé la création d'un service cidricole dans le secteur de l'ORNE afin de permettre le traitement équitable des trois départements Bas-Normand.

A la proposition de l'administration de transférer le secteur du Domfrontais au service cidricole de Granville, **SOLIDAIRES DOUANES** a voté contre, car dans cette configuration, les services cidricoles ne retireront aucun avantage au niveau des distances de contrôle et de la charge de travail.

A la demande de l'implantation de l'emploi en sureffectif au SCC de GRANVILLE, **SOLIDAIRES DOUANES** s'est abstenu, car nous nous demandons d'où sera retiré l'emploi qui sera affecté au SCC, des CI, des OP/CO ?

44 QUAI VENDEUVRE : **LES SUPER SOLDES**

SOLIDAIRES DOUANES a été surpris d'apprendre la décision de la directrice concernant une affaire contentieuse du service cidricole de CAEN.

En effet ce service dédié au contrôle avait eu l'outrecuidance de taxer des manquants sur un opérateur. Celui ci n'écouterant que son courage, décide donc de plaider sa cause à la bonne fée du QUAI VENDEUVRE.

Il envoie donc un courrier pour le moins offensif, remettant en cause la probité des collègues en indiquant des méthodes « musclées » de l'équipe des agents chargés du contrôle, en tentant une pseudo-explication réglementaire et en hurlant à l'injustice face à la brutalité et à l'arbitraire des procédures de recouvrement exercées par la recette (procédure normale et légale soit-dit-en-passant).

La bonne fée, émue par tant d'effort, décide d'agir; elle lui téléphone par 2 fois et tente d'infléchir la sévérité des méchants agents, sans succès. En effet, les agents accrochés par le Plan Annuel de Performance, ne peuvent pas revenir sur les droits en jeu, ceux-ci entrant directement dans le budget de l'état. De plus, l'indicateur de performance n°4 leur demande de redresser des droits.

Qu'à cela ne tienne, elle avait sa baguette magique et d'un tour de poignet, « **MAGIE !** » les droits avaient disparus, en dépit d'une procédure a priori sans faille.

Ne remettant pas en cause les dires de l'opérateur, les agents se sentirent lâchés par leur administration, malgré tous les arguments qu'ils avaient fournis pour défendre leur procédure. Aucune explication ne leur a été donnée depuis, concernant cette décision.

Moralité : Si les méchants agents te persécutent, et te réclament des droits, ne t'inquiètes pas, la bonne fée veille sur toi.



SOLIDAIRES DOUANES SECTION BASSE NORMANDIE
VOUS SOUHAITE A TOUTES ET TOUS UNE BONNE ANNEE
2006